

Communauté d'Agglomération **LISIEUX NORMANDIE**

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trente et un mai, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le vingt-cinq mai deux mille dix-huit et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

Étaient présents : M. Gérard LOUIS, M. Philippe MESLON, Mme Annick SEVESTRE, M. Gérard VACQUEREL, Mme Geneviève WASSNER, Mme Evelyne LE BARBIER, M. Alain DUTOT, M. Eric BOISNARD, M. Serge TOUGARD, M. Jean-Pierre GALLIER, M. Bernard BROISIN-DOUTAZ, M. Roger LEPAGE, M. Michel BRETTEVILLE, M. Sylvain BALLOT, M. Denis NOYEAU, M. Christian DECOURTY, M. Alain MIGNOT, M. Daniel JEHANNE, Mme Isabelle LEROY, M. Denis POUTEAU, M. Didier PELLERIN, M. Michel CAILLOT (suppléant), Mme Michèle RESSENCOURT, Mme Martine ASSIRE, M. Bernard AUBRIL, Mme Françoise BRETON, M. Johnny BRIARD, M. Patrick BUHOT, Mme Maggy CHARBONNIER, M. Daniel de la CROUEE, M. Yves JAMBU, Mme Noëlle JOUVIN, M. Jean-Pierre LECOMTE, Mme Corinne LECOURT, M. Serge MARIE, M. Paul MERCIER, Mme Ariane POYNARD, M. Jean-Paul SOULBIEU, M. Emmanuel THILLAYE, M. Philippe VACHER, M. Philippe VIGAN, M. Roland BAUCHET, M. Jean-Claude BENARD, M. Michel CORU, M. Jean-Louis DESMONTS, M. Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, M. François GILAS, M. Philippe GUILLEMOT, M. Michel JULIEN, M. Didier LALLIER, M. Frédéric LEGOUVERNEUR, M. Philippe SOETAERT, Mme Marie-Thérèse STALMANS, M. Joël VREL, M. René YONNET, M. Antoine MAILLE, M. Jean-François DIVERT, M. Pascal TERRIER, Mme Jocelyne BENOIST, Mme Michèle BEROUNSKY, M. Joël DELOZIER, M. Pascal GALLET, M. Alain GUILLOT, M. Marcel JAMES, M. Gérard LAUNAY, M. Bruno LEBOUCHER, M. Hubert MASTROTOTARO, M. Jean-Pierre PERTHUIS, Mme Claudine REQUIER, M. Xavier CHARLES, M. Benoît CHARBONNEAU, Mme Geneviève LEBARON, M. Germain LAMBERT, M. Etienne COOL, Mme Eveline MACREZ, M. Bernard CHAMPION, M. Gérard HENOUILLE, Mme Brigitte HAMELIN, Mme Francine ANGEE, M. Jean-Pierre VARRIN (suppléant), M. Dany TARGAT, M. Jean-Louis SERVY, Mme Huguette GRENON, Mme Béatrice HERMILLY, Mme Evelyne GIRARDIN, M. Jacky BARON-LEROY, Mme Corinne SOUBIEN (suppléante), Mme Colette MALHERBE, Mme Marie-Jeanne AGIS, M. Denis DUBOIS, M. Bernard GASNIER, M. Claude LACOUR, M. Alain MARIE, M. Emmanuel MOREL, Mme Catherine SADY, Mme Léa VERSAVEL, Mme Elisabeth BISSON, M. Antoine DE BOEVER, M. Jean-Marie MORIN, M. Jean-Paul SAINT MARTIN, M. Marc AUNAY, Mme Christelle BACQ DE PAEPE, Mme Françoise FROMAGE, M. Denis GOUJON, M. Pierre MOUNIER.

Etaient absents : M. Gilbert DAUFRESNE, M. Gérard BEAUDOUIN, M. François BLIN, Mme Stéphanie ERNOULT, M. Daniel ROUGET.

Etaient excusés : Mme Sylvaine HOULLEMARE, M. Xavier LEMARCHAND, Mme Marielle GARMOND, M. Jean-Louis PIETTE, M. Philippe RATEL, M. Paul CLERADIN.

Pouvoir : M. Didier MAUDUIT (pouvoir à Monsieur Christian DECOURTY), Mme Déborah DUTOT (pouvoir à M. Alain DUTOT), M. Laurent CAFFIAUX (pouvoir à M. Denis POUTEAU), M. Jean-Pierre GALLET (pouvoir à M. Paul MERCIER), M. Wenceslas LE CHEVALIER (pouvoir à M. Bernard AUBRIL), Mme Isabelle RAYNAUD (pouvoir à Mme Maggy CHARBONNIER), M. Jean-Paul SALLES (pouvoir à M. Emmanuel THILLAYE), M. Patrick BEAUJAN (pouvoir à M. Philippe GUILLEMOT), Mme Patricia HENRY (pouvoir à M. Michel JULIEN), M. Michel PITARD (pouvoir à M. Frédéric LEGOUVERNEUR), M. Jean-Claude RIGUIDEL (pouvoir à Mme Michèle BEROUNSKY), Mme Monique LEBARON (pouvoir à Geneviève Mme LEBARON), M. Christian DE MENEVAL (pouvoir à Mme Françoise MACREL), M. Michel DAIGREMONT (pouvoir à Mme Léa VERSAVEL), M. Jacky MARIE (pouvoir à M. Alain MARIE), Mme Véronique MAYMAUD (pouvoir à M. Serge MARIE), M. Hubert PITARD-BOUET (pouvoir à M. Claude LACOUR).

Secrétaire de séance : Monsieur Johnny BRIARD

M. AUBEY présente M. Dimitri TRIADAFILLIDIS nouvellement recruté en qualité de directeur général adjoint du pôle Attractivité.

M. AUBEY remercie M. Gilbert LE GUEN de sa présence.

M. AUBEY procède, ensuite, à l'appel des conseillers communautaires en vue d'ouvrir la séance.

M. AUBEY demande l'autorisation d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour portant sur des demandes de subventions. Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité.

1. **VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018**

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 29 mars 2018.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. **VALIDATION DES DECISIONS N°18-076 A N°18.0139 DU 13 MARS 2018 AU 15 MAI 2018**

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 13 mars 2018 et le 15 mai 2018.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu des décisions est approuvé à l'unanimité.

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

a) Pépinière d'entreprises du Pays d'Auge – Cession à l'Etablissement Public Foncier de Normandie – Avenant à la convention

En préambule de la présentation de cette opération sur la friche Sanchez à proximité immédiate du pôle de la gare, M. AUBEY rappelle les objectifs de ce projet de développement économique, et que celui-ci s'inscrit dans l'aménagement global du secteur Gare comprenant notamment l'aménagement de la cité judiciaire, la réhabilitation et l'aménagement de la gare, le tout s'inscrivant dans le périmètre du dispositif « Action Cœur de Ville ».

M. AUBEY donne, ensuite, la parole à Monsieur DESPLANQUES, architecte de cette opération.

Après s'être présenté, M. DESPLANQUES décline le programme, à partir d'un diaporama.

Il communique les échéances à savoir :

- Dépôt du permis de construire juin 2018,
- Consultation des entreprises de juillet à septembre 2018,
- Démarrage des travaux fin 2018, début 2019.
- Durée du chantier : 18 mois.

Après la présentation, les conseillers communautaires sont invités à faire part de leurs observations.

Après les interventions de Mme LECOURT, MM JAMBU, COOL, SOULBIEU, PELLERIN, CHAMPION, Mme GIRARDIN et Mme WASSNER, en particulier sur les questions du 1% artistique et du volet « Energie », M. GILAS donne lecture du projet de délibération, joint à la convocation.

Soumis aux voix, le projet de délibération joint à la convocation est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

b) Délibération rectificative – Délibération 2018.44 « Acquisition parcelle CCI Seine Estuaire ZA Nord de Livarot »

Après lecture du projet de délibération par M. GILAS et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. **CONTRACTUALISATION 2017-2021 – SIGNATURE DU CONTRAT 2017-2021 ENTRE LA REGION NORMANDIE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE**

M. AUBEY rappelle les objectifs du contrat comprenant les orientations prioritaires de la Région et les axes prioritaires d'intervention sur le territoire communautaire. Le contrat de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie porte sur 27 actions pour un montant total

prévisionnel de 41 300 000 €. Des financements sont attendus de la part de la Région Normandie, à hauteur de 10 892 000 €. D'autres financements émanant de l'Etat, du Département du Calvados, de l'Europe sont estimés à 10 277 000 €.

M. AUBEY remercie M. TOUGARD et Mme PORTE d'avoir vivement soutenu ce dossier dans les instances de la Région Normandie.

M. TOUGARD indique que ces investissements bénéficieront à tous les habitants de l'agglomération.

En l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. MOBILITES – AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCESSIBILITE PMR DE LA GARE DE LISIEUX
Après projection de l'animation de présentation du projet, M. LEGOUVERNEUR expose la convention relative au financement des travaux Phase 2 pour la mise en accessibilité PMR de la gare de Lisieux.

M. AUBEY apporte des précisions, notamment sur le financement partagé entre la Ville de Lisieux et la Communauté d'agglomération.

Après cet exposé, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée, à l'unanimité, des membres présents et représentés.

6. ENVIRONNEMENT

a) Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

Après lecture du projet de délibération par Mme DROUET et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

b) Lancement de la démarche de labellisation Cit'ergie et la participation à l'opération collective Sobriété

Après que Mme DROUET ait donné lecture du projet de délibération, le conseil est invité à débattre.

Suite aux interventions de MM JAMBU, DIVERT, LOUIS et AUBEY, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

c) Déchets - Convention avec Normandie Cabourg Pays d'Auge et Blangy Pont L'Evêque Intercom

M. GUILLOT donne lecture du projet de délibération. Après l'intervention de M. CHARLES, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

d) Convention avec la Fédération Régionale de Défense contre les organismes Nuisibles de Basse-Normandie

Mme VERSAVEL rappelle les enjeux de signer une convention avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON).

M. TOUGARD regrette que la convention ne soit pas pluriannuelle.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à la majorité, 119 POUR, 4 CONTRE et 1 ABSTENTION des membres présents ou représentés.

7. URBANISME - PLU DE L'EX LINTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE – REVISION ALLEGÉE N°1

Après lecture du projet de délibération par Mme LEROY et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES COMMUNES DE CAMBREMER, MONTREUIL EN AUGE, NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON, NOTRE DAME DE LIVAYE, SAINT LAURENT DU MONT ET SAINT OUEN LE PIN

Après lecture du projet de délibération par M. TARGAT, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

M. TARGAT rappelle la possibilité d'étendre le DPU au volet commerce, et que celui-ci relève des communes.

M. COOL fait savoir que l'interdiction de transformer tout commerce en habitation est prévue dans le PLUi.

M. PELLERIN s'étonne que la commune de Montreuil en Auge ne soit pas listée. Il est précisé qu'elle n'a pas de zonage ouvrant la possibilité d'instaurer le DPU.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9. POLITIQUE DE LA VILLE – PROTOCOLE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN – ETUDE HABITAT - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

M. AUBRIL rappelle que le quartier de Hauteville est éligible au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le protocole de préfiguration du 1^{er} juillet 2016 prévoit une subvention de la Caisse des Dépôts pour l'habitat à hauteur de 10 000 €.

Après cet exposé et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée, à l'unanimité, des membres présents et représentés.

10. FINANCES – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – INSTALLATION DES COMMUNES DE CAMBREMER, MONTREUIL EN AUGÉ, NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON, NOTRE DAME DE LIVAYE, SAINT LAURENT DU MONT ET SAINT OUEN LE PIN

M. SOULBIEU informe que la Commission d'Evaluation des Charges Transférées doit être complétée suite à l'adhésion des communes de CAMBREMER, MONTREUIL EN AUGÉ, NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON, NOTRE DAME DE LIVAYE, SAINT LAURENT DU MONT ET SAINT OUEN LE PIN.

Après cet exposé, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix étant souligné que les représentants de LIVAROT PAYS d'AUGE et de MEZIDON VALLEE D'AUGE ont été remplacés au cours de l'année 2017.

La délibération est adoptée, à l'unanimité, des membres présents et représentés.

11. MISSION LOCALE DE LISIEUX NORMANDIE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

M. AUBEY précise que Madame Patricia HENRY a démissionné de son poste de conseillère communautaire, étant donné qu'elle sera recrutée par la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie à compter du 1^{er} juin 2018 pour assurer les fonctions de Responsable Administrative et Financière à la Direction des Affaires Culturelles.

Aussi, convient t-il de nommer un nouveau représentant pour siéger au sein de la Mission Locale de Lisieux Normandie.

M. AUBEY propose la candidature de Mme Sylvie SAMSON, conseillère municipale à Cambremer.

Ceci exposé, le projet de délibération joint à la convocation est soumis voix. Mme Sylvie SAMSON est désignée pour représenter la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie au sein de la Mission Locale Lisieux Normandie.

12. ADMINISTRATION GENERALE

a) **Marché « Maintenance, visites techniques, vérifications périodiques des chronotachygraphes, limiteurs de vitesse et éthylotests anti-démarrage des véhicules de transport scolaire » - Autorisation de signature par anticipation**

Après l'exposé de M. BALLOT et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

b) **Marché « Fourniture de pneumatiques et prestations annexes pour les véhicules de transport scolaire de la communauté agglomération Lisieux Normandie » - Autorisation de signature par anticipation**

Après l'exposé de M. BALLOT et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

c) **Marché « Exploitation et maintenance de type P2 et P3 des installations de chauffage, de production d'eau chaude et de ventilation du centre aquatique « le Nautil » de Lisieux » - Autorisation de signature par anticipation**

Après l'exposé de M. BALLOT et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

13. RESSOURCES HUMAINES - CHARTE INFORMATIQUE

Après l'exposé de M. LEMOUCHE, M. BALLOT demande si des sanctions sont prévues en cas de non-respect des droits et des devoirs des utilisateurs. Effectivement, la charte prévoit des sanctions. Elle pourra être amendée à l'arrivée du directeur DNSI.

Sans autre question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

14. POLE MUSEAL – EXPOSITION « ESPRIT CREATEUR(S) » – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DRAC NORMANDIE ET DE LA REGION NORMANDIE

Après l'exposé de Mme BENOIST et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

15. POLE MUSEAL – MUSEE DU VIEUX MANOIR A ORBEC- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'UNE ŒUVRE AUPRES DE LA DRAC NORMANDIE ET DE LA REGION NORMANDIE

Après l'exposé de Mme BENOIST et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

16. RESSOURCES HUMAINES – COMPOSITION DES INSTANCES PARITAIRES

Après l'exposé de M. LEMOUCHE et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

17. CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Après l'exposé de Mme BENOIST et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

18. DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES – DEMANDE D'ADHESION ET DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF REGIONAL EXPERIMENTAL « CULTURE LAB »

Après l'exposé de Mme BENOIST et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

19. QUESTIONS DIVERSES

Mme AGIS fait savoir que les abords du camp militaire devient une décharge publique sur la partie de la commune d'Ouille la Bien Tournée, au bord de la route.

Mme BEROUNSKY fait remarquer qu'il faut penser au développement du déplacement urbain en facilitant les transports en commun pour permettre à tous les habitants de l'agglomération de bénéficier de tous ses équipements structurants.

M. LEGOUVERNEUR répond qu'il est difficile de quadriller le territoire. La commission est volontaire afin d'étudier toutes les possibilités telles que les voies douces, pistes cyclables.

Mme RESSENCOURT demande sur quel budget sera affecté l'actif du SIDMA Cœur Pays d'Auge, budget annexe ou budget général.

M. AUBEY répond que l'excédent sera affecté sur le budget annexe « déchets ».

M. LE GUEN fait savoir que le conseil communautaire devra délibérer pour approuver la répartition de l'actif, étant précisé qu'il n'y a pas de passif.

Mme LECOURT rappelle l'importance d'intégrer l'art dans tous les projets de la communauté d'agglomération, et en particulier celui de la pépinière d'entreprises.

Mme GIRARDIN annonce que la journée Don du Sang se tiendra dans sa commune le 19 juillet prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Judy', written over a horizontal line.

Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.

